

SQLI
Société anonyme
Au capital de 3.691.180 Euros
Siège social : 166, rue Jules Guesde
92300 Levallois Perret
RCS Nanterre 353 861 909
SIRET : 353 861 909 00391

RAPPORT DE GESTION 2019

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs et chers actionnaires,

Nous vous avons convoqués, conformément à la loi et aux statuts pour :

- Vous exposer l'activité de SQLI et du groupe SQLI au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les résultats de cette activité et les perspectives d'avenir,
- Soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés de cet exercice et l'affectation du résultat qui ressort des comptes annuels.

Nous vous précisons à cet effet que les comptes qui vous sont présentés ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Le présent rapport comporte notamment, en Annexe B, la déclaration de performance extra-financière (DPE), telle que désormais prévue à l'article L.225-102-1 du Code de commerce.

Ce rapport expose également les principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par SQLI et le groupe SQLI relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, en application de l'article L.225-100-1 du Code de Commerce.

Est par ailleurs joint au présent rapport, le rapport sur le gouvernement d'entreprise, tel que visé au dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Vous pourrez par ailleurs prendre connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés, de leurs rapports spéciaux et du rapport additionnel du Conseil sur les résolutions qui seront soumises à votre vote.

Sommaire

I. ACTIVITE DU GROUPE SQLI EN 2019	4
a) <i>Présentation de la situation et de l'activité du groupe SQLI en 2019</i>	4
b) <i>Examen des comptes consolidés (bilan et compte de résultat) du Groupe</i>	5
c) <i>Facteurs de risques</i>	8
d) <i>Evènements importants survenus depuis le début de l'exercice 2020</i>	18
e) <i>Evolution prévisible et perspectives d'avenir</i>	18
f) <i>Activités en matière de recherche et de développement</i>	18
II. RAPPORT SUR LA GESTION DE SQLI	20
a) <i>Présentation de la situation et de l'activité de SQLI en 2019</i>	20
b) <i>Examen des comptes sociaux annuels (bilan et compte de résultat) de SQLI</i>	20
c) <i>Proposition d'approbation et d'affectation du résultat de SQLI SA</i>	24
d) <i>Filiales, participations et succursales</i>	25
France	26
Etranger	27
e) <i>Engagements et conventions soumis aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce</i>	28
III. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL	28
a) <i>Modifications intervenues dans le capital social au cours de l'exercice 2019</i>	28
b) <i>Transactions des mandataires sociaux, des personnes exerçant des fonctions dirigeantes et des personnes ayant un lien personnel étroit avec eux</i>	29
c) <i>Déclarations de franchissements de seuil et identité des principaux actionnaires de SQLI</i>	29
d) <i>Informations sur les options d'achat et sur les attributions gratuites d'actions</i>	36
IV. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE	37
1) <i>Objectifs poursuivis par le contrôle interne et la gestion des risques de SQLI</i>	37
2) <i>Présentation de l'organisation du contrôle interne et la gestion des risques mis en place</i>	37
a) <i>Délégations données par le Directeur Général</i>	38
b) <i>Organisation administrative, en particulier concernant l'élaboration et le traitement de l'information financière et comptable</i>	39
c) <i>Contrôle interne et gestion des risques</i>	40
3) <i>Adéquation et efficacité des procédures de contrôle interne et de gestion des risques</i>	43
V. RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS	43
a) <i>Tableau de déclaration synthétique des opérations réalisées par SQLI sur ses propres titres au cours de l'exercice 2019</i>	43
b) <i>Tableau de déclaration synthétique des opérations réalisées par SQLI sur ses propres titres au cours de l'exercice 2019, détaillées par objectif</i>	44
1) <i>Animation du marché ou liquidité de l'action SQLI par un prestataire de services d'investissement</i> :	44
2) <i>Achat pour la conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe</i> :	44
3) <i>Attribution aux salariés</i> :	45
4) <i>Annulation</i> :	45
c) <i>Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis par le Conseil d'administration à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale mixte</i>	45

VI. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE.....	46
VII. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE.....	46

I. ACTIVITE DU GROUPE SOLI EN 2019

a) Présentation de la situation et de l'activité du groupe SOLI en 2019

Créé en 1990, SOLI est le partenaire de référence des entreprises dans la transformation digitale de leur parcours client et de tous les services internes impactés par cette évolution. Son positionnement unique au confluent du marketing et de la technologie lui permet de répondre de façon globale aux enjeux de développement des ventes et de notoriété (marketing digital & social, expérience client, commerce connecté, data intelligence...) ainsi qu'aux enjeux de productivité et d'efficacité interne (digitalisation des opérations, entreprise collaborative, mobilité et objets connectés, CRM...).

SOLI SA est cotée sur NYSE Euronext Paris compartiment C (ISIN FR0011289040).

En 2019, SOLI a enregistré un chiffre d'affaires de 239 M€, en hausse de +3% par rapport à 2018. Cette progression est organique (variation du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants) car le groupe n'a pas réalisé d'acquisition en 2019.

Cette croissance a été très dynamique, tout au long de l'année, pour l'activité « Commerce & Experience », très internationale, avec une progression à deux chiffres.

Après un bon premier semestre, l'activité historique du groupe « Digital & Technology » a connu un second semestre en retrait, sur un marché plus difficile en termes d'activité, en particulier dans des secteurs où SOLI a de fortes compétences comme la banque.

SOLI a subi une baisse de ses effectifs en 2019, en particulier à cause d'un taux de turnover fort sur le début de l'année, même si le turnover est revenu dans la moyenne du secteur sur la deuxième partie de l'année. Le groupe a été en mesure de faire progresser régulièrement le taux d'emploi de ses collaborateurs. Il a constaté également la croissance de la sous-traitance pour parfois faire face à la demande urgente de ses clients ou la demande des collaborateurs de devenir des entrepreneurs.

Les synergies avec les dernières sociétés acquises se mettent progressivement en place et les projets communs avec les centres de services (France et Maroc) se sont développés en 2019.

Le résultat opérationnel courant est en hausse de 8% à 13,2 M€ (contre 12,2 M€ un an auparavant), grâce en particulier au nouveau mix des deux métiers « Digital & Technology » et « Commerce & Experience ». L'EBITDA progresse quant à lui de 21,7 M€ à 23,8 M€¹ soit une amélioration de près de 10%.

Les charges courantes enregistrent en baisse significative malgré une année marquée par des ajustements de structure commerciale.

Le résultat opérationnel 2019 s'établit à 9,7 M€ en amélioration de 21% (8 M€ en 2018), avec une progression significative entre le premier et le second semestre. Cette amélioration

¹ EBITDA = résultat opérationnel courant (13,2 M€) avant dotation aux amortissements et provisions (10,6 M€).

s'explique par la progression du taux d'emploi, un programme d'optimisation des coûts et une amélioration du taux de turnover des équipes.

Après notamment prise en compte du coût de l'endettement financier (2,2 M€) et de la charge d'impôts (2,9 M€), le bénéfice net ressort à 5 M€ soit une progression de 65% par rapport à 2018.

SQLI dispose d'un bilan solide avec des capitaux propres de 94,7 M€ et un endettement financier net de 14,6 M€. Les capitaux propres se renforcent grâce au résultat positif de l'exercice et grâce à l'exercice de 182 808 bons de souscription d'action (BSA) en septembre 2019 (3,6 M€).

Au 31 décembre 2019, le capital de SQLI est détenu à hauteur de 28,6% par la société DBAY Advisors suite au rachat en décembre des participations du fonds Nobel (9,85%) et Amar Family Office (11,98%).

b) Examen des comptes consolidés (bilan et compte de résultat) du Groupe

Le tableau suivant résume les chiffres clés du Groupe :

	31 décembre 2019 En millier d'€	31 décembre 2018 En millier d'€
Chiffre d'affaires	238.736	231 981
Résultat opérationnel courant	13.209	12.184
Résultat opérationnel	9.704	8.011
Résultat net	4.674	3.062
Capital	3.691	3.541
Capitaux propres	94.715	86.229
Passifs courants et non courants	170.665	187.051
Actifs non courants	147.865	150.530
Total du bilan	265.380	273.280

Au 31 décembre 2019, le périmètre de consolidation du Groupe comprenait SQLI et l'ensemble des sociétés listées dans le tableau ci-dessous. Ce tableau résume la contribution de chacune des sociétés du Groupe au chiffre d'affaires et aux résultats consolidés, après élimination des opérations intra-groupe :

Filiale	<i>(En milliers d'euros)</i>			<i>(En milliers d'euros)</i>		
	2019			2018		
	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel courant	Résultat net	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel courant	Résultat net
SQLI	133.857	6.041	-1.307	136.358	3.320	-1.973
ABCIAL	-	-5	-3	-	-4	-4
CLEAR VALUE SAS	-	-5	-5	-	-5	-5
GEIE ICE	12.750	28	25	11.788	22	-1
EOZEN France	-	222	230	-	217	216
ASTON INSTITUT	3.021	845	575	3.042	748	524
WAX INTERACTIVE	-	453	345	-	689	514
WAX INTERACTIVE LILLE	-	34	16	-	50	30
ECOMMERCE4U	-	7	7	-2	-6	-17
France	149.628	7.620	-117	151.186	5.060	-716
SQLI Suisse	37.423	2.735	2 199	32.078	2.440	1.895
SQLI Luxembourg	-	-8	-13	-	-5	-10
SQLI Belgium	11.335	398	211	10.529	453	140
SQLI SA (Lux)	931	10	-10	1.021	-2	-23
SQLI Maroc	2.128	1.210	203	1.942	449	-486
ICONEWEB MULTIMEDIA Maroc	-	-3	5	-	-5	3
WAX DESIGN	3.114	377	228	2.886	255	116
SQLI (UK)	1.327	-115	-18	822	-824	-136
SQLI PROPRIETARY (AF)	455	-41	-34	868	187	159
Star Republic AB	6.486	-58	59	7.157	732	354
Osudio Holding BV.	1	-1.684	54	-	842	26
Softlution Nederland B.V.	1	110	72	-3	194	144
Osudio Nordics ApS	1.581	244	188	2.409	406	316
Osudio Belgium N.V.	1.724	1	-40	1.468	107	8
Osudio Nederland B.V.	9.951	817	596	6.242	556	396
Osudio Deutschland GmbH	11.910	1.518	1.062	12.748	1.056	686
Osudio Spain	89	233	188	314	352	255
CODELUX	652	-102	-106	314	-40	-65
Osudio Suisse	-	-53	-53	-	-	-
SQLI Spain	-	-	-	-	-	-
SQLI Singapore	-	-	-	-	-	-
Etranger	89.108	5.589	4.791	80.795	7.123	3.778
Total	238.736	13.209	4.674	231.981	12.184	3.062

Examen des comptes consolidés et résultats :

- Actif

Au 31 décembre 2019, les actifs non courants nets s'élevaient à 147.865 milliers d'Euros contre 150.530 milliers d'Euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 2.665 milliers d'Euros.

Les actifs courants atteignent, au 31 décembre 2019, 117.515 milliers d'Euros contre 122.750 milliers d'Euros au 31 décembre 2018, soit une diminution de 5.235 milliers d'Euros, expliquée principalement par la baisse des créances sociales (-5.632 milliers d'Euros), celle des créances

cédées au factor (-2.326 milliers d'Euros) ainsi que la diminution de la trésorerie de 7.395 milliers d'Euros.

- Passif

Au 31 décembre 2019, les capitaux propres s'élèvent à 94.715 milliers d'Euros contre 86.229 milliers d'Euros au 31 décembre 2018.

Les passifs non courants s'élèvent à 68.441 milliers d'Euros contre 81.716 milliers d'Euros au titre de l'exercice précédent, cette diminution provenant essentiellement du remboursement des emprunts auprès des établissements de crédits à hauteur de 5.657 milliers d'Euros, de la diminution des obligations locatives à moyen terme (-2.791 milliers d'Euros) ainsi que de la diminution des valeurs d'earn out et call restant à régler (-4.618 milliers d'Euros).

Les passifs courants sont en diminution de 3.111 milliers d'Euros puisqu'ils s'élèvent à 102.224 milliers d'Euros contre 105.335 milliers d'Euros en 2018, étant précisé que la diminution est principalement expliquée par la baisse des dettes envers l'Etat (hors impôt sur les sociétés) d'une valeur de 10.954 milliers d'Euros.

Le groupe a par ailleurs remboursé 5.657 milliers d'Euros en 2019 de sa dette financière souscrite auprès des établissements de crédit.

Présentation et analyse du résultat :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 238.7 M€ contre 232 M€ pour l'exercice précédent. A taux de change et périmètre constant, le chiffre d'affaires est en hausse de 3%.

Le résultat opérationnel courant pour l'exercice 2019 ressort à 13,2 M€ contre 12,2 M€ l'exercice précédent.

Les principaux éléments expliquant cette progression de 8% sont :

- la progression du taux d'emploi et la bonne tenue du TJM,
- une forte progression de l'activité d'E-Commerce plus rentable que l'activité traditionnelle,
- une amélioration régulière de nos process et une optimisation de nos coûts.

Le résultat opérationnel pour l'exercice 2019 ressort en progression de 21% à 9,7 M€ (contre 8 M€ pour l'exercice précédent)

Les charges et produits non courants s'élèvent à -3.5 M€ et se décomposent comme suit :

Coûts de restructuration	-3,3
Coûts des déménagements	-0,7
Impact des regroupements d'entreprises	+1,5
Autres transactions relatives à des accords et contentieux	-1,0

Le montant des charges de personnel s'élève à 142.249 milliers d'Euros contre 139.201 milliers d'Euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 2.222 contre 2.218 un an plus tôt soit une variation de +0,2 %.

Le coût de l'endettement financier net laisse apparaître une perte de 2.200 milliers d'Euros contre une perte de 2.654 milliers d'Euros au titre de 2018.

Après prise en compte :

- des autres produits et charges financiers de 492 milliers d'Euros contre -277 milliers d'Euros pour l'exercice précédent ;
- d'une charge d'impôt de 3.322 milliers d'Euros contre une charge d'impôt de 2.018 milliers d'Euros pour l'exercice précédent ;

l'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par un bénéfice de 4.674 milliers d'Euros contre un bénéfice de 3.062 milliers d'Euros pour l'exercice précédent.

Nous vous proposons d'approuver les comptes consolidés (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et font apparaître un bénéfice de 4.674 milliers d'Euros.

c) **Facteurs de risques**

➤ **Risque de liquidité – Financement du besoin en fonds de roulement :**

Le Groupe bénéficie d'une trésorerie brute de 20,1 M€ contre 27,5 M€ au 31 décembre 2019, avec un tirage sur sa ligne d'affacturage de 12,6 M€ et sans utilisation de ses lignes de découverts (3 M€ au 31 décembre 2019).

➤ **Endettement financier net de SQLI :**

L'endettement financier de 34.670 milliers d'Euros, au 31 décembre 2019, est essentiellement constitué :

- d'emprunts d'un montant cumulé global de 33.000 milliers euros, résultant d'une convention de crédit en date du 16 mars 2017 conclue avec un pool bancaire composé des banques Palatine, BNP Paribas, BNP Paribas European SME Debt Fund, Société Générale et Caisse d'Épargne et de Prévoyance Bretagne Pays de Loire.

Les emprunts susvisés sont destinés à (i) rembourser des emprunts bancaires préexistants, (ii) renforcer en fond de roulement le Groupe et (iii) financer des opérations de croissance externe.

Le solde de ces emprunts est de 24.939 K€ au 31 décembre 2019.

Les emprunts destinés à financer les opérations de croissance externe sont garantis par un nantissement portant sur les titres de sociétés acquis par SQLI dans le cadre des opérations externes concernées.

- d'un emprunt de 2.500 milliers € auprès de Bpifrance Financement:
 - Mise à disposition le 13 novembre 2014 ;
 - Durée : 7 ans ;
 - Taux fixe : 2,84% l'an ;
 - Le remboursement du capital se fait en 20 versements trimestriels à terme échu avec amortissement linéaire du capital, après une période de différé de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus ;
 - Ce prêt ne fait l'objet d'aucune sûreté réelle, ni garantie ;
 - Ce prêt fait l'objet d'une retenue de garantie de 125 K€ ;
 - Le solde de cet emprunt s'élève à 1.000 K€ au 31 décembre 2019.

- d'un emprunt de 2.500 milliers € auprès de Bpifrance Financement :
 - Mise à disposition le 13 novembre 2014 ;
 - Durée : 10 ans ;
 - Taux fixe : 4,43% l'an ;
 - Le remboursement du capital se fait en 28 versements trimestriels à terme échu avec amortissement linéaire du capital, après une période de différé de 36 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus.
 - Ce prêt ne fait l'objet d'aucune sûreté réelle, ni garantie.
 - Le solde de cet emprunt s'élève à 1.786 K€ au 31 décembre 2019.

- d'un emprunt de 5.000 milliers € auprès de Bpifrance Financement :
 - Mise à disposition en mars 2017 ;
 - Durée : 7 ans ;
 - Taux fixe : 1,79% l'an ;
 - Le remboursement du capital se fait en 20 versements trimestriels à terme échu avec amortissement linéaire du capital, après une période de différé de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus.
 - Ce prêt ne fait l'objet d'aucune sûreté réelle, ni garantie.
 - Le solde de cet emprunt s'élève à 4.250 K€ au 31 décembre 2019.

- d'un emprunt de 2.000 milliers € auprès de Bpifrance Financement :
 - Mise à disposition en mars 2017 ;
 - Durée : 7 ans ;
 - Taux fixe : 1,79% l'an ;
 - Le remboursement du capital se fera en 20 versements trimestriels à terme échu avec amortissement linéaire du capital, après une période de différé de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus.
 - Ce prêt ne fait l'objet d'aucune sûreté réelle, ni garantie.
 - Le solde de cet emprunt s'élève à 1.700 K€ au 31 décembre 2019.

(En milliers d'euros)

	Données 2019	Données publiées 2018	Evolution 2019 vs. 2018
Dettes financières à long terme	28.431	33.974	-5.543
Dettes financières à court terme	6.239	6.298	-59
Total de l'endettement financier brut	34.670	40.272	-5.602
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20.073	27.468	-7.395
Total de l'endettement financier net	14.597	12.804	1.793

➤ **Covenants bancaires, clauses de défaut et d'exigibilité anticipée :**

Au titre du contrat de crédit en date du 16 mars 2017, les ratios financiers suivants doivent être respectés et entraînent une exigibilité anticipée en cas de non-respect :

R2=Dettes Financières Nettes/EBITDA consolidé

	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
R2<	2,75	2,5	2,25

R4=Dettes Financières Nettes/Capitaux Propres

R4<1 pour chacun des exercices 2019 à 2021

Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2019, le Groupe SQLI dispose également d'une capacité d'affacturage (ligne disponible de 13,5 M€ au 31 décembre 2019 mobilisable à hauteur de 90%).

➤ **Besoin en fonds de roulement et capacité d'accès au crédit :**

Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (hors variation de périmètre)

(En milliers d'euros)

	Données 2019	Données publiées 2018
Variation des clients	-192	11.034
Variation des fournisseurs	983	593
Variation des autres actifs et passifs courants	-5.963	-4.547
Impôt sur les sociétés (payé) remboursé	-3.910	-3.225
Variation du besoin en fonds de roulement	-9.082	3.855

➤ **Compléments de prix :**

En avril 2016, SQLI a procédé à l'acquisition de 100% du capital de la société de droit anglais InventCommerce (aujourd'hui dénommée SQLI Ltd) et sa filiale InventCommerce Proprietary Limited (aujourd'hui SQLI Proprietary Ltd), qui constitue une base de production offshore en Afrique du Sud. Lors de cette acquisition, un complément de prix a été négocié. Il est fractionné en trois échéances, dont l'exigibilité et le montant dépendent des performances de la société ainsi acquise, pour la période allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2019. Après le règlement de la première fraction en 2017 (246 K£), la deuxième fraction a été réglée en 2018 pour un montant de 263 K£ ; la troisième et dernière fraction du complément de prix payable en 2020 s'élève à 12 K£.

En mai 2017, SQLI a réalisé une opération de croissance externe en Suède à l'issue de laquelle elle détient 90% du capital et des droits de vote de la société suédoise Star Republic AB, le solde étant détenu par les managers de l'agence. SQLI a par ailleurs racheté 17 actions à l'un des managers pour 123 K€ amenant sa participation dans le capital de Star Republic à 91,70%. SQLI et les managers détenant 8,30% des titres de Star Republic disposent respectivement d'un call et d'un put sur ces titres. Ces options évaluées à 1,0 M€ sont exerçables au plus tard en 2022.

En septembre 2017, SQLI a acquis 71,9% du capital d'Osudio Holding BV, leader du e-commerce présent au Benelux, au Danemark, en Allemagne, aux côtés des managers. Cette acquisition a donné lieu au versement en 2018 d'un complément de prix en fonction des résultats de l'exercice 2017 pour un montant de 925 K€ et au versement en 2019 d'un complément de prix en fonction des résultats de l'exercice 2018 pour un montant de 521 K€. Le solde du complément de prix est évalué à 1.019 K€ sur la base des performances opérationnelles 2019 et 2020 et est payable en 2020 et 2021. SQLI et les managers détenant 28,1% des titres de Osudio disposent respectivement d'un call et d'un put sur ces titres. Un premier tiers de ces options a été exercé en 2019 au prix d'exercice de 3.000 K€, portant la participation de SQLI dans le capital d'Osudio Holding BV à 81,26%. Les options restantes sont évaluées à 6.817 K€ sur la base des performances opérationnelles 2019 et 2020 et sont exerçables au plus tard en 2021.

En juillet 2017, OSUDIO Deutschland a acquis 51% du capital de la société CODELUX, basée en Allemagne. OSUDIO Deutschland dispose d'un call sur 49% des titres restants, exerçable au plus tard en 2022. Cette option a été évaluée 1,0 M€.

➤ **Litiges :**

Plusieurs actions ont été engagées à l'encontre de sociétés du Groupe par d'anciens salariés : des provisions ont été constituées à hauteur des risques estimés par le management sur la base des recommandations de ses conseils sur ces litiges : les risques prud'homaux ont été provisionnés à hauteur de 0,3 M€ au titre de six litiges en cours.

Le départ de salariés dirigeants, engagé fin 2019 et effectif en janvier 2020, a par ailleurs été provisionné à hauteur de 1 064 K€.

Au 31 décembre 2019, le groupe ne subit plus qu'un seul contrôle fiscal en Belgique :

SQLI Belgium a été notifiée en décembre 2017 d'un redressement de 1,2 M€ en matière de TVA majoré de 2,5 M€ d'amendes et intérêts de retard, ainsi que d'un redressement à l'impôt sur les sociétés pour les exercices 2011 à 2016. En avril 2019, le tribunal de première instance de Louvain a largement suivi SQLI Belgium et ses conseils en réduisant le redressement initial de 3,7 M€ à 0,2 M€, confirmant l'absence totale de fraude de la part de la société. Le risque résiduel a été provisionné à hauteur de 0,1 M€ selon les estimations des avocats du groupe.

Le contentieux fiscal au Maroc en matière d'impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés et TVA pour les exercices 2014 à 2017, a pris fin en septembre 2019 avec la signature d'un protocole d'accord avec la Direction Générale des Impôts de Rabat portant sur un montant de 1,0 M€.

➤ **Risques liés à l'activité :**

✓ **Risques liés aux clients :**

Tout en développant son activité, le Groupe veille à maintenir une grande diversification de sa clientèle et des secteurs d'activité auxquels elle s'adresse, de façon à contenir le risque de concentration sur un nombre restreint de clients.

En 2019, le poids des principaux clients du groupe SQLI était le suivant :

- Le premier client du Groupe a représenté 7,2 % du chiffre d'affaires consolidé ;
- Les 5 premiers clients du Groupe ont représenté 24,4% du chiffre d'affaires consolidé ;
- Les 10 premiers clients du Groupe ont représenté 35,1% du chiffre d'affaires consolidé.

Le Groupe utilise les services d'une société d'affacturage qui fournit une assurance-crédit et une analyse de la solvabilité des clients, un service de première relance et un suivi des contentieux pour l'essentiel de l'activité commerciale du Groupe en France. Par ailleurs, le fait que le Groupe travaille essentiellement pour des grands comptes limite les risques d'insolvabilité.

Enfin, les procédures de crédit management et de recouvrement mises en place permettent de maîtriser le risque client (vérification préalable de la solvabilité du prospect, suivi des encours, suivi des délais de règlement client, relance client et procédures contentieuses).

✓ **Risques liés aux fournisseurs :**

SQLI n'a pas de fournisseurs dont l'importance soit significative. Par ailleurs, il n'existe pas de dépendance que ce soit en matière de prix ou de ressources vis-à-vis d'un quelconque fournisseur ; en effet, SQLI estime pouvoir se fournir rapidement auprès d'autres fournisseurs pour des produits à prix et qualité équivalents.

Concernant la dépendance à certains fournisseurs, SQLI précise que :

- La part du 1^{er} fournisseur dans les achats du Groupe est de 5,4% ;
- La part des 5 premiers fournisseurs dans les achats du Groupe est de 14,2% ;
- La part des 10 premiers fournisseurs dans les achats du Groupe est de 19,7%.

Des contrats spécifiques sont noués avec chacun des sous-traitants, contrats qui permettent de protéger au mieux SQLI.

✓ **Risques liés à la concurrence :**

Du fait de l'intensification de la concurrence, SQLI entend renforcer ses positions concurrentielles notamment par l'industrialisation de son approche métier en particulier au travers de l'approche Agile et son positionnement en tant que spécialiste sur des offres à valeur ajoutée telles que le e-commerce, la mobilité ou l'UX (user experience). L'expansion européenne permet également de renforcer la capacité du groupe à servir de grandes marques internationales.

✓ **Risques liés aux départs de personnes clés :**

La croissance de SQLI dépend aussi de son aptitude à attirer, recruter, motiver et conserver les personnes compétentes.

La direction du Groupe estime par ailleurs que le risque de départ de personnes clés continue à être modéré car l'entreprise est organisée en centres de profit placés sous la responsabilité de managers qui disposent de l'autonomie nécessaire pour son fonctionnement. Ces responsabilités et autonomies opérationnelles conduisent à une forte implication des managers dans la vie de l'entreprise renforcée par le développement de synergies entre les différents centres de profit (synergie commerciale, de compétence métier, etc.).

Cette organisation favorise l'engagement des managers dans la durée, et le fonctionnement en mode collaboratif, c'est à dire s'appuyant sur les autres membres du Groupe pour former une véritable équipe. La direction du Groupe veille à ce que les managers soient attentifs à repérer et à faire évoluer les collaborateurs talentueux afin de disposer d'un vivier de managers potentiels.

Taux de rotation du personnel par tranche d'âge :

Tranche d'âge	2019	2018	2017
20 – 24 ans	11,36%	12,20%	21,57%
25 – 29 ans	31,11%	33,27%	31,24%
30 – 34 ans	47,36%	38,54%	42,26%
35 – 39 ans	40,45%	36,43%	32,09%
40 – 44 ans	29,88%	31,78%	32,60%
45 – 49 ans	24,58%	27,19%	34,95%
50 – 54 ans	25,26%	31,19%	10,62%
55 – 59 ans	5%	2%	2%
60 – 64 ans	7%	1%	1%
65 ans et plus	0%	0%	0%

Les taux de rotation calculés ci-dessus correspondent aux rapports entre les sorties de toute nature, à l'initiative des salariés et de l'employeur, au cours de l'exercice 2019 et l'effectif au 31 décembre 2019.

L'exercice 2019 a été marqué par une baisse du taux de turnover au 2^{ème} semestre. Le groupe a mis en place une série de mesures destinées à fidéliser les salariés dans un contexte de marché des compétences très tendu qui conduit à un turnover marché d'environ 25%.

✓ **Risques liés à la politique de croissance externe :**

La politique de croissance externe poursuivie par le Groupe peut comporter des risques liés à l'intégration des sociétés, au départ de personnes compétentes, à des pertes de clientèle, etc. Le montant total des écarts d'acquisition s'élève à 86 M€ au 31 décembre 2019.

✓ **Risques liés aux engagements hors bilan :**

Les managers de Star Republic détenant 8,30% des titres de la société disposent de puts sur ces titres. Ces options sont exerçables en une seule fois en 2021 ou au plus tard en 2022.

Les managers d'Osudio Holding BV détenant 18,74% des titres de la société disposent de puts sur ces titres. Ces options sont exerçables en 2020 et 2021.

➤ **Risques liés au marché (taux, change, actions et crédits) :**

En matière de gestion de risques liés aux marchés, SQLI a pour politique de couvrir les risques de taux sur ses dettes financières à moyen terme.

✓ **Risques de taux :**

Les conditions des instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux en vie au 31 décembre 2019 étaient les suivantes :

Emprunt bancaire 33M€			
	30/06/2017	30/06/2017	20/12/2017
Date de commencement	BNP	BNP	PALATINE
Payeur des taux variables			
Taux variable	EURIBOR 12 mois	EURIBOR 3 mois	EURIBOR 3 mois
Taux fixe/variable pour SQLI	0,68%	0,44%	0,32%
Montants notionnels couverts au 31 décembre :			
2019	8 000	8 400	9 100
2020	8 000	6 600	7 150
2021	8 000	4 800	5 200
2022	8 000	3 000	3 250
2023	8 000	-	-
2024	-	-	-
Juste valeur des instruments au 31/12/2019	-237	-69	-55

En 2019, la variation de la juste valeur des instruments de couverture a généré une charge de 105 K€ (contre 144 K€ en 2018).

(En milliers d'euros)

	Actifs financiers		Passifs financiers		Exposition nette avant couverture		Instruments de couverture de taux		Exposition nette après couverture	
	Taux fixe	Taux var.	Taux fixe	Taux var.	Taux fixe	Taux var.	Taux fixe	Taux var.	Taux fixe	Taux var.
< à 1 an	20.073	-	1.907	3.750	-18.166	3.750	-	3.750	-18.166	-
1 an à 2 ans	-	-	2.607	3.750	2.607	3.750	-	3.750	2.607	-
2 ans à 3 ans	-	-	1.407	3.750	1.407	3.750	-	3.750	1.407	-
3 ans à 4 ans	-	-	2.107	6.250	2.107	6.250	-	6.250	2.107	-
4 ans à 5 ans	-	-	707	8.000	707	8.000	-	8.000	707	-
> à 5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	20.073	-	8.736	25.500	-11.337	25.500	-	25.500	-11.337	-

Analyse de l'impact de la variation des taux d'intérêts (sur la base de l'exposition nette aux taux variables)

(En milliers d'euros)

	2019
	Impact en résultat avant impôt
Impact d'une variation de + 1 % des taux d'intérêt	-
Impact d'une variation de - 1 % des taux d'intérêt	-

✓ Risques de change :

SQLI réalise une partie de son activité hors zone euro par l'intermédiaire de ses filiales au Royaume-Uni, en Suède, en Suisse, au Maroc et en Afrique du Sud.

Le Groupe supporte un risque de change pour ses activités au Royaume-Uni, en Suède, en Suisse, au Maroc et en Afrique du Sud soit un chiffre d'affaires hors zone euro de 47,8 M€ en 2019 sur 239 M€ consolidés (soit 20,0% du chiffre d'affaires total). Toutefois le risque de change pour ces zones est très limité car l'ensemble des charges (essentiellement des salaires) et du chiffre d'affaires est réalisé en monnaie locale, le Groupe bénéficiant ainsi d'une couverture induite des fluctuations de changes.

Risque de change - Présentation de la position nette après gestion

(En milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	£	SEK	FR CHF	ZAR	MAD	Total
Actifs	3.072	10.530	21.144	968	13.264	53
Passifs	313	2.093	9.673	84	8.651	-
Position nette avant gestion	2.759	8.437	11.471	884	4.613	53
Positions hors bilan	-	-	-	-	-	-
Position nette après gestion	2.759	8.437	11.471	884	4.613	53

Le Groupe considère que les montants engagés sont non-significatifs du fait de la dispersion du change sur plusieurs monnaies. Les positions en devise ne sont pas couvertes par des instruments de couverture de change.

Calcul du risque de perte sur la position nette globale en devises

(En milliers d'euros)

	£	SEK	FR CHF	ZAR	MAD	SGD	Total
Impact en résultat avant impôt							
Hausse de 1 % du taux de change	28	84	115	9	46	1	281
Baisse de 1 % du taux de change	-28	-84	-115	-9	-46	-1	-281

➤ **Risque technologique :**

Le Groupe ne peut garantir l'identification et l'intégration rapide de toute évolution technologique. Cependant, il a toujours été précurseur dans l'adoption et l'intégration des nouvelles technologies. Il a consacré, en 2019, 3,8 % du chiffre d'affaires au titre des dépenses éligibles au Crédit Impôt Recherche.

➤ **Risques assurance :**

Le Groupe a une couverture de ses risques professionnels satisfaisante et n'est actuellement impliqué dans aucun litige lié à son activité non couvert par ses contrats d'assurance. Les risques relatifs aux pertes à terminaison ou aux pénalités de retard non couverts par l'assurance responsabilité civile font l'objet de provisions pour risques et charges dans les comptes de la Société.

Le Groupe dispose d'un contrat de responsabilité civile auprès de la compagnie AXA qui couvre les dommages causés aux tiers à l'occasion de son activité pour un montant maximum :

- par sinistre engageant sa responsabilité civile exploitation de 9.100.000 Euros,
- par sinistre et par année d'assurance en RC professionnelle de 10.000.000 Euros.

Depuis le 1^{er} octobre 2019, le Groupe dispose d'un contrat 2^{ème} ligne de responsabilité professionnelle, auprès de la compagnie CHUBB. La garantie s'exerce à concurrence de 10.000.000 EUR par sinistre et 10.000.000 EUR par période d'assurance, en excédent et / ou après épuisement de 15.000.000 EUR par sinistre et 20.000.000 EUR par période d'assurance, accordés au titre de la police de 1^{ère} ligne ci-après désignée.

La responsabilité civile des mandataires sociaux de SQLI dans le cadre de l'exercice de leur mandat est couverte par une assurance souscrite auprès de la compagnie AXA ; le montant de la garantie est de 10.000.000 Euros.

Le risque de perte d'exploitation est un risque significatif non couvert et pour lequel la gestion est assurée directement par SQLI. Les frais de reprise d'activité engagés en cas de sinistre au-delà d'une charge normale d'exploitation, sont toutefois couverts par un contrat d'assurance souscrit auprès d'AXA pour un montant de 2.000.000 Euros.

Tableau de synthèse des principales polices d'assurance en vigueur en 2019

Type de risque	Compagnie	Coût annuel	Etendue de la couverture
MRE	AXA	42.259,84 €	Incendie, DDE, Vol, frais supplémentaires
RC professionnelle	AXA	169.860,68 € dont 8.844,34 € liés à l'avenant RC du 10.10.2019	RC exploitation plafond 9.100 K€ par sinistre RC professionnelle plafond 10.000 K€ par sinistre et par année d'assurance
Responsabilité des mandataires sociaux et dirigeants	AXA	16.701,93 €	Faute ou manquement des dirigeants, garantie de 10.000 K€ par sinistre
Flotte automobile	AXA	145.193,06 € dont 18.824,64€ correspondent au réajustement d'octobre 2019	Dommages Tous accidents

Complément d'informations sur le volet RC :

RC professionnelle	Chubb	7.417,97 € 01.10.2019 au 31.12.2019	<u>Contrat 2ème ligne RC :</u> La garantie s'exerce à concurrence de 10.000.000 EUR par Sinistre et 10.000.000 EUR par Période d'assurance, en excédent et / ou après épuisement de 15.000.000 EUR par Sinistre et 20.000.000 EUR par Période d'assurance, accordés au titre de la Police de 1ère ligne ci-après désignée.
--------------------	-------	---	--

➤ **Risques financiers liés aux effets du changement climatique et présentation des mesures prises pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas carbone dans les composantes de l'activité exercée :**

Il n'a pas été identifié de risques financiers liés aux effets du changement climatique. Aussi, aucune mesure n'a été prise pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone dans les composantes de l'activité exercée.

➤ **Risques spécifiques liés au coronavirus :**

L'épidémie de coronavirus qui sévit à la date de publication du présent document est susceptible d'affecter l'activité, le résultat opérationnel et la situation financière du groupe SQLI.

Le groupe suit de très près l'évolution de cette épidémie afin de mettre en place toutes les actions appropriées pour, en priorité, protéger la santé de ses salariés, de ses clients et de tous ses partenaires et sous-traitants, mais aussi réduire autant que possible les impacts économiques de cette épidémie. Une cellule de gestion de crise dédiée a été mise en place et reste en communication permanente avec les différentes entités du groupe pour évaluer la situation et prendre les mesures appropriées.

d) Evènements importants survenus depuis le début de l'exercice 2020

SQLI a acquis 60% du capital de Redbox, dont l'équipe de Direction reste pleinement engagée dans le projet et la vision du Groupe. L'acquisition sera consolidée dès mars 2020.

Fondé en 2004, Redbox est devenu l'un des leaders du développement de plateformes e-Commerce. Cette nouvelle acquisition va permettre au Groupe SQLI de compléter son offre phare dans ce domaine et de renforcer sa présence sur des marchés clés.

Le ralentissement de l'économie en particulier en France depuis le 2ème semestre 2019 a été accéléré par le choc du coronavirus Covid-19. L'évolution de la situation liée au Covid-19 reste une source importante d'incertitude.

Le groupe SQLI a d'abord pensé à la sécurité de ses collaborateurs rapidement mis en télétravail pour continuer à assurer les projets pour ses clients. Cela se traduit néanmoins par un ralentissement de l'activité particulièrement en France et plus progressif dans les autres pays où le groupe opère. Les autorités de ces pays ont pris des mesures visant à soutenir les entreprises durant cette période difficile. A cette date, les conditions d'applications sont encore à préciser.

Si l'épidémie était contenue dans les prochaines semaines, les effets sur l'activité seraient concentrés sur les deux premiers trimestres 2020 et un rebond au 2ème semestre pourrait compenser partiellement les effets observés au 1er semestre.

A la date de dépôt de ce document, l'impact de cette épidémie sur les résultats du groupe reste difficile à quantifier.

e) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

SQLI se fixe comme objectif de réaliser un chiffre d'affaires en croissance par rapport à 2019 :

- mesurée sur le métier Digital et Technologie où l'accent est porté sur la refonte de l'offre pour satisfaire les clients ;
- plus dynamique sur le métier Customer Expérience porté par notre internationalisation et la forte progression des plates-formes d'E-Commerce.

SQLI se fixe de poursuivre l'amélioration de sa rentabilité opérationnelle par rapport à 2019. L'atteinte de l'objectif s'appuiera à la fois sur la progression de la rentabilité de l'activité Digital et Technologie (France surtout) pour revenir dans la moyenne du marché et l'amélioration régulière de la rentabilité du pôle Customer et Expérience.

f) Activités en matière de recherche et de développement

En 2019, le Groupe a poursuivi ses activités R&D, notamment sur les thèmes suivants :

Santé :

- Travaux ayant pour objectif de relier un site Web Magento à un serveur labélisé HDS (Hébergement de Données de Santé). L'originalité de la solution est de modifier le comportement de PHP afin qu'il puisse ouvrir des flux sortants par un Proxy.
- Développement d'une application, contenant des informations médicales sur les volontaires à des essais.

L'application doit répondre aux normes HDS (Hébergeur de Données de Santé) pour des raisons de sécurité. Elle est basée sur deux CMS Drupal 8. Le premier permet de réaliser la partie site internet vitrine présentant le centre et les études en cours. Le second permet de gérer le processus de gestion des études ainsi que la base de données des volontaires.

Aéronautique :

- Travaux visant à apporter une résolution à la problématique de coexistence de plusieurs cadriciels utilisant le DOM (Document Object Model) en même temps. La complexité des travaux est centrée autour de la prise en compte segmentée des éléments du DOM pour empêcher les cadriciels de déborder de leur zone DOM attribuée même en cas d'ajout d'éléments DOM et de nouveaux capteurs d'évènements.
- Travaux sur application de suivi de tickets pour le suivi des incidents sur l'ensemble de la flotte de dans le secteur aéronautique. Il s'agit d'une plateforme de bout en bout, ouverte aux externes (compagnies) et aux internes (différents services).
- Travaux ayant pour objectif de faire communiquer des matériels de radiofréquences historiques reliés en port série avec une application de type Web. Ces recherches sont axées sur l'utilisation de DLL (Dynamic Link Library) système codées pour du client lourd dans un contexte de client léger Web.

Autres secteurs :

- Reconnaissance d'image : reconnaissance de l'espèce végétale d'un arbre, et de sa variété, au travers d'une photo satellite haute résolution.
- Développement d'un IOT apte à la reconnaissance d'anomalies acoustiques en combinant Machine Learning et demande de service GMAO (Gestion de maintenance assistée par ordinateur) pour les équipements électriques d'un client.
- Développement d'une application permettant de gérer des interventions électriques de bout en bout.
- Dans un contexte de remaniement de l'application Web (l'analytics intégré dans cette WebApp devant évoluer), recherche d'une solution pour améliorer notre outil de MatchingURL par l'optimisation de l'algorithme de Damerau-Levenshtein et l'implémentation d'un crawler.

Le montant du crédit d'impôt recherche SQLI pour l'exercice 2019 s'élève à 2,9 millions d'euros qui a fait l'objet d'une provision non déductible de 25% de son montant.

II. RAPPORT SUR LA GESTION DE SOLI

Les éléments ci-dessous viennent compléter le Titre I portant sur la présentation de l'activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé.

a) Présentation de la situation et de l'activité de SOLI en 2019

La situation et l'activité présentées pour le Groupe au Titre I a) ci-avant sont globalement identiques pour SOLI au correctif des données chiffrées sociales précisées ci-après.

b) Examen des comptes sociaux annuels (bilan et compte de résultat) de SOLI

Le tableau suivant résume les chiffres clés de la Société.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	en €	en €
Chiffre d'affaires	148 114 187	148 373 980
Résultat d'exploitation	- 4 821 775	- 1 384 470
Résultat courant avant impôts	- 5 216 227	- 1 795 529
Résultat net	2 398 304	384 315
Capital	3 691 180	3 541 278
Capitaux propres	68 767 858	67 252 659
Dettes	113 883 770	125 618 821
Actif immobilisé (net)	105 571 183	102 294 781
Total du bilan	184 675 797	193 624 370

Présentation et analyse du bilan :

- Actif

Au 31 décembre 2019, l'actif immobilisé net de SOLI atteint 105 571 183 Euros contre 102 294 781 Euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 3%.

L'actif circulant atteint, au 31 décembre 2019, 79 096 913 Euros contre 91 314 710 Euros au 31 décembre 2018, soit une diminution de 13% provenant essentiellement d'une baisse des autres créances.

- Passif

Au 31 décembre 2019, les capitaux propres s'élèvent à 68 767 858 Euros contre 67 252 659 Euros au 31 décembre 2018.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 2 017 931 Euros au 31 décembre 2019 contre 752 890 Euros au titre de l'exercice précédent. Cette augmentation est la conséquence de litiges

prud'homaux concernant SQLI attrait devant les conseils de prud'hommes au 31 décembre 2019, le risque encouru a été provisionné selon les estimations des avocats de la société.

Les dettes s'élèvent quant à elles à 113 883 770 Euros contre 125 618 821 Euros au 31 décembre 2018, soit une diminution de 9%.

Les variations affectant les capitaux propres résultent principalement de l'exercice de 182 808 Bons de Souscription (BSA) se traduisant par l'émission de 182 808 actions nouvelles au prix de 19,90€, soit une augmentation de capital de 3,6 millions d'Euros.

Présentation et analyse du résultat :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 148 114 187 Euros contre 148 373 980 Euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 0,18%.

L'ensemble des produits d'exploitation s'établit à 154 535 280 Euros contre 155 410 415 Euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 159 357 055 Euros contre 156 794 925 Euros pour l'exercice précédent soit une hausse de 1,63 %.

Le résultat d'exploitation pour l'exercice laisse apparaître une perte de 4 821 775 Euros contre une perte de 1 384 470 Euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 60 332 548 Euros contre 60 726 284 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 26 408 064 Euros contre 26 965 179 Euros au titre de l'exercice précédent soit une variation de -2,07%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 1 122 contre 1 284 au titre de l'exercice précédent soit une variation de 12,62%.

Le résultat financier 2019 laisse apparaître une perte de 394 452 Euros contre une perte de 411 059 Euros au titre de 2018.

Le résultat courant avant impôts s'établit à -5 216 227 Euros contre -1 795 529 Euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- de la perte exceptionnelle de 367 352 Euros contre une perte exceptionnelle de 708 465 Euros pour l'exercice précédent,
- d'un produit d'impôt sur les sociétés de 3 185 275 Euros contre 2 888 309 Euros pour l'exercice précédent,

L'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par une perte de 2 398 304 Euros contre un bénéfice de 384 315 Euros l'exercice précédent.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous confirmons qu'à l'exception des amortissements excédentaires sur les véhicules, aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 de ce Code n'a été engagée par la Société au cours de l'exercice écoulé. L'impôt théorique sur les sociétés dû au titre de cet amortissement excédentaire de 437 139 € s'élève à 122 399 €.

Délais de paiement des fournisseurs et des clients :

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous communiquons, ci-dessous, les informations requises par ces textes concernant les délais de paiement des fournisseurs et des clients :

➤ **Délais de paiement des fournisseurs :**

	Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu				
	0J	1 à 30	31 à 60	60 et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					3 843
Montant total des factures concernées TTC total	7 536 363	4 803 873	2 080 272	4 221 285	18 614 793
Montant total des factures concernées TTC Hors Groupe	6 057 542	4 148 498	1 249 822	495 523	11 951 385
Montant total des factures concernées TTC Groupe	1 478 821	655 375	830 450	3 725 762	6 690 408
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice		7%	3%	7%	29%

Montant des achats 64 597 606

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées	
Nombre de factures exclues	0
Montant total des factures exclues	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L,441-6 ou article L,443-1 du code de commerce)	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels 45J fin de mois Délais légaux 45J à 60 J date de facture

➤ **Délais de paiement des clients :**

	Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées au 31 décembre 2018 dont le terme est échu				
	0J	1 à 30	31 à 60	60 et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					3 239
Montant total des factures concernées TTC total	17 865 722	1 510 725	2 180 581	13 266 634	34 823 662
Montant total des factures concernées TTC Hors Groupe	13 201 556	292 380	4 351	3 894 445	17 392 732
Montant total des factures concernées TTC Groupe	4 664 166	1 218 345	2 176 230	9 372 189	17 430 930
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice		1%	1%	9%	24%

Montant du CA HT *148 114 187*

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées	
Nombre de factures exclues	0
Montant total des factures exclues	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L,441-6 ou article L,443-1 du code de commerce)	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels 45J fin de mois Délais légaux 45J à 60 J date de facture

c) Proposition d'approbation et d'affectation du résultat de SQLI SA

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et font apparaître une perte de 2 398 304 Euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Perte de l'exercice :	-2 398 304 euros
Report à nouveau antérieur :	18 506 858 euros
Total à affecter :	16 108 554 euros

Affectation du résultat :

Report à nouveau :	16 108 554 euros
Total :	16 108 554 euros

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes par SQLI, pour les trois derniers exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividendes (en euros)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (en euros)
31/12/2018	-	-
31/12/2017	-	-
31/12/2016	3.417.734,40	-

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats de SQLI au cours de chacun des cinq derniers exercices.

d) Filiales, participations et succursales

Au 31 décembre 2019, les participations de SQLI sont les suivantes :

Nom	Siège	31/12/2019		31/12/2018	
		% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
SQLI SA	Levallois Perret (92)			Société consolidante	
SQLI SUISSE SA	Lausanne (Suisse)	100 %	100 %	100 %	100 %
ABCIAL SAS	Levallois Perret (92)	100 %	100 %	100 %	100 %
SQLI MAROC SA	Rabat (Maroc)	100 %	100 %	100 %	100 %
CLEAR VALUE SAS	Levallois Perret (92)	100 %	100 %	100 %	100 %
SQLI LUXEMBOURG SA	Luxembourg (Lux)	100 %	100 %	100 %	100 %
EOZEN FRANCE SAS	Levallois Perret (92)	100 %	100 %	100 %	100 %
ICONWEB MULTIMEDIA MAROC SARL	Casablanca (Maroc)	100 %	100 %	100 %	100 %
SQLI BELGIUM SA	Diegem (Belgique)	100 %	100 %	100 %	100 %
SQLI SA	Strassen (Luxembourg)	100 %	100 %	100 %	100 %
ASTON INSTITUT SARL	Levallois Perret (92)	100 %	100 %	100 %	100 %
WAX DESIGN SA	Sint-Martens-Latem (Belgique)	100 %	100 %	100 %	100 %
GEIE ICE	Blagnac (31)	25 %	100 % (1)	25 %	100 % (1)
WAX INTERACTIVE SAS	Levallois Perret (92)	100 %	100 %	100 %	100 %
WAX INTERACTIVE LILLE SAS	Levallois Perret (92)	100 %	100 %	100 %	100 %
ECOMMERCE4U SARL	Levallois Perret (92)	100 %	100 %	100 %	100 %
SQLI LTD	Londres (Royaume Uni)	100 %	100 %	100 %	100 %
SQLI PROPRIETARY LTD	Le Cap (Afrique du Sud)	100 %	100 %	100 %	100 %
STAR REPUBLIC AB	Göteborg (Suède)	100 %	100 % (2)	100 %	100 % (2)
OSUDIO HOLDING BV	Heerlen (Pays-Bas)	100 %	100 % (2)	100 %	100 % (2)
SOFTLUTION NEDERLAND BV	Eindhoven (Pays-Bas)	100 %	100 %	100 %	100 %
OSUDIO SOFTLUTION SPAIN SL	Valence (Espagne)	100 %	100 %	100 %	100 %
OSUDIO NORDICS APS	Copenhague (Danemark)	100 %	100 %	100 %	100 %
OSUDIO BELGIUM NV	Diepenbeek (Belgique)	100 %	100 %	100 %	100 %
OSUDIO NEDERLAND BV	Amsterdam (Pays-Bas)	100 %	100 %	100 %	100 %
OSUDIO DEUTSCHLAND GMBH	Dortmund (Allemagne)	100 %	100 %	100 %	100 %
CODELUX	Berlin (Allemagne)	100 %	100 %	-	-
INVENT COMMERCE	Levallois Perret (92)	100%	100%	-	-
SQLI SINGAPORE	Singapour	100%	100%	-	-
OSUDIO SWITZERLAND GMBH	Zurich (Suisse)	100%	100%	-	-
SQLI SPAIN	Barcelone (Espagne)	100%	100%	-	-

(1) Pour l'activité réalisée par SQLI

(2) Pour Osudio et Star Republic les % de détention sont respectivement de 81,26% et 91,7% ; SQLI dispose de calls lui permettant d'accéder à 100% du capital d'ici 2021

Au 31 décembre 2019, les succursales de SQLI étaient les suivantes :

France

Société	Etablissement	Adresse	CP	Ville
Aston Institut	Lyon	CP 611 1 Place Verrazzano	69009	LYON
	Arcueil	19 Rue du 8 Mai 1945	94110	ARCUEIL
	Levallois-Perret	122 rue Edouard Vaillant	92300	LEVALLOIS PERRET
	Lille	163 bis Avenue de Bretagne	59000	LILLE
ICE	Toulouse	CS 43133 6 Impasse de Lisieux	31300	TOULOUSE
SQLI	Lyon	CP 611 1 Place Verrazzano	69009	LYON
	Toulouse	CS 43133 6 Impasse de Lisieux	31300	TOULOUSE
	Rouen	45 Avenue du général Leclerc de Hauteclocque	76120	LE GRAND QUEVILLY
	Bordeaux	23 Avenue Léonard de Vinci	33600	PESSAC
	Bordeaux	9 rue des Gamins	33800	BORDEAUX
	Nantes	ZAC Malakoff Centre, Boulevard de Sarrebruck, Boulevard de Berlin	44 000	NANTES
	Levallois-Perret	166, rue Jules Guesde	92300	LEVALLOIS PERRET
	Marcq en Baroeul	943 Avenue de la République	59700	MARCQ EN BAROUEL

Nous vous rappelons que SQLI a regroupé, en février 2018, l'ensemble de ses établissements parisiens (hormis Arcueil) à l'adresse de son siège social situé au 166 rue Jules Guesde 92300 Levallois-Perret.

Etranger

Société	Etablissement	Adresse	CP	Ville
SQLI Belgium NV	Bruxelles	Lambroekstraat 5C	1831	DIEGEM
SQLI SA	Luxembourg	Route d'arlon 204	8010	STASSEN
SQLI Suisse	Lausanne	Bd de Grancy 39, Av de Fraisse 3	1006	LAUSANNE
	Genève	Route des Jeunes 12	1227	CAROUGE
	Zurich	Dorfstrasse 27	8037	ZURICH
SQLI Ltd	Royaume-Uni	8a Great Newport Street	WC2H 7JA	LONDRES
SQLI PTY	Afrique du Sud	Office 4A The Planet Art One, 32 Jamieson Street	8001	CAPE TOWN
SQLI Spain SL	Espagne	Carrer de la Constitution 3	08960	San Just Desvern, BARCELONA
SQLI Singapore PTE LTD	Singapour	Orchard Road/#09-01 Liat Towers	23881	SINGAPOUR
Wax Design	Belgique	Kortrijksesteenweg 62/6	9830	SIN MARTENS LATEM
Star Republic AB	Suède	Ekelundsgatan 9	411 18	GOTEBORG
	Suède	Kungsgatan 37	111 56	STOCKHOLM
Osudio Holding BV	Pays-Bas	Orionsingel 18	6418 KK	HEERLEN
Softlution Nederland BV	Pays-Bas	Luchthavenweg 18D	5657 EB	EINDHOVEN
Osudio Softlution Spain SL	Espagne	Calle Guillem de Castro, 83.	46008	VALENCE
Osudio Nordics APS	Danemark	Adelgade 15	13040	COPENHAGE
	Suède	Anckargripsgatan 3	211 19	MALMÔ
Osudio Belgium BV	Belgique	Wetenschapspark 24	3590	DIEPENBEEK
Osudio Nederland BV	Pays-Bas	De Ruijterkade 6H	1013AA	AMSTERDAM
Osudio Deutschland GmbH	Allemagne	Schumannstrasse 17	10117	BERLIN
	Allemagne	Pierbusch 17	44536	Lunen (DORTMUNT)
	Allemagne	Esslinger Straße 7	70771	Leinfelden-Echterdingen (STUTTGART)
CDLX GmbH	Allemagne	Oranienstrasse 183	10999	BERLIN

Osudio Switzerland d GmbH	Suisse	Seefeldstrasse 29	8008	ZURICH
SQLI Maroc	Casablanca	Casaneashore Park, 1100, Bd AL Qods, Quartier Sidi Maârouf		CASABLANCA
	Rabat	Mahaj Ryad Center, Hay Ryad		RABAT
	Oujda	Bâtiment SQLI Maroc, Boulevard Med V, Quartier Hay EL QODS, Oujda		OUJDA

e) **Engagements et conventions soumis aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce**

Nous vous informons qu'il n'y a eu aucun nouvel engagement ni nouvelle convention, répondant aux critères de l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce, conclu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

III. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

a) **Modifications intervenues dans le capital social au cours de l'exercice 2019**

Au début de l'exercice, le capital social s'élevait à 3.541.277,60 Euros, divisé en 4.426.597 actions de 0,80 Euro de nominal.

Les opérations intervenues au cours de l'exercice 2019 et ayant modifié le montant du capital social de SQLI sont les suivantes :

Date	Nature de l'opération	Augmentation de capital en nominal	Nombre de titres émis	Montant cumulé du capital social	
				En valeurs	En titres
Période allant du 1 ^{er} janvier 2019 au 16 septembre 2019 <i>Constataion par le Directeur Général dans ses Décisions du 17 septembre 2019</i>	Augmentation de capital résultant d'exercice de BSA	146.246,40	182.808	3.687.524	4.609.405
Mis en œuvre de la mesure de protection des titulaires de BSA (attribution d'actions gratuites) décidée par le CA du 18 juillet 2018 et objet des Décisions du DGD du 27 juillet 2018 et constatation par le	Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres et attribution d'actions gratuites	3.656	4.570	3.691.180	4.613.975

Date	Nature de l'opération	Augmentation de capital en nominal	Nombre de titres émis	Montant cumulé du capital social	
				En valeurs	En titres
Directeur Général dans ses Décisions en date du 17 septembre 2019					

Suite à la réalisation de ces opérations, le capital social s'élève à 3.691.180 euros, divisé en 4.613.975 actions de 0,80 Euro de nominal.

b) Transactions des mandataires sociaux, des personnes exerçant des fonctions dirigeantes et des personnes ayant un lien personnel étroit avec eux

Conformément à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et à l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, un état récapitulatif des opérations mentionnées à l'article 19 du règlement européen 596/2014 du Parlement Européen et du Conseil en date du 16 avril 2014 (incluant, notamment, les acquisitions, cessions, souscriptions et échanges de titres) réalisées en 2018 par *(i)* les membres du CA, *(ii)* le Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués, *(iii)* toute autre personne qui a le pouvoir de prendre des décisions de gestion concernant l'évolution et la stratégie de SQLI, et a, d'autre part, un accès régulier à des informations privilégiées concernant directement ou indirectement SQLI et *(iv)* les personnes qui leur sont étroitement liées au sens de l'article R.621-43-1 du Code Monétaire et Financier.

Nom de la personne concernée	Type d'opération	Nombre et nature des titres	Prix moyen	Valeur en €
Didier Fauque	Cession de droits préférentiels	BSA	---	---
David Amar	Souscription de titres par exercice de droits préférentiels	91.404 BSA	19,90€	1.818.939,6
Fonds Nobel	Souscription de titres par exercice de droits préférentiels	91.404 BSA	19,90€	1.818.939,6

c) Déclarations de franchissements de seuil et identité des principaux actionnaires de SQLI

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du Code de commerce)

La Société a été informée des franchissements de seuils suivants pendant l'année 2019 et jusqu'au 26 février 2020 :

Par courriers reçus le 26 février 2020, la société Otus Capital Management Limited¹ (29 Queen Anne's Gate, Londres, SW1H 9BU, Royaume-Uni), agissant pour le compte du fonds Regents of the University of Michigan², a déclaré que celui-ci avait franchi individuellement en hausse, le 25 février 2020, par suite d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché, le seuil de 5% des droits de vote de la société SQLI et que ledit fonds détenait individuellement, à cette date, 245 582 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 5,32% du capital et 5,03% des droits de vote de cette société³.

À cette occasion, la société Otus Capital Management Limited¹, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir, au 25 février 2020, pour le compte desdits fonds, 495 073 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 10,73% du capital et 10,14% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% de capital	Droits de vote	% de droit de vote
Regents of the University of Michigan	245 582	5,32	245 582	5,03
Maga Micro Cap Fund	160 815	3,49	160 815	3,29
Crown/Otus Equities Europe Segregated Portfolio	88 676	1,92	88 676	1,82
Total Otus Capital Management Limited	495 073	10,73	495 073	10,14

Par courrier reçu le 20 février 2020, la société Otus Capital Management Limited¹ (29 Queen Anne's Gate, Londres, SW1H 9BU, Royaume-Uni), agissant pour le compte du fonds Regents of the University of Michigan², a déclaré que celui-ci avait franchi individuellement en hausse, le 17 février 2020, par suite d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société SQLI et que ledit fonds détenait individuellement, à cette date, 235 686 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 5,11% du capital et 4,83% des droits de vote de cette société³.

À cette occasion, la société Otus Capital Management Limited¹, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir, au 17 février 2020, pour le compte desdits fonds, 485 177 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 10,52% du capital et 9,94% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

²

² Otus Capital Management Limited (Private Limited Company), agit comme « general partner » de Otus Capital Management L.P. (Limited Partnership) qui agit en qualité de « discretionary investment manager » pour le compte de fonds.

² Fonds géré par Otus Capital Management Limited (Private Limited Company), agissant comme « general partner » de Otus Capital Management L.P. (Limited Partnership) qui agit en qualité de « discretionary investment manager » pour le compte de fonds.

	Actions	% de capital	Droits de vote	% de droit de vote
Crown/Otus Equities Europe Segregated Portfolio	88 676	1,92	88 676	1,82
Maga Micro Cap Fund	160 815	3,49	160 815	3,29
Regent of the University of Michigan	235 686	5,11	235 686	4,83
Total Otus Capital Management Limited	485 177	10,52	485 177	9,94

Par le même courrier, la société Otus Capital Management Limited¹, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 février 2020, par suite d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché, le seuil de 10% des droits de vote de la société SQLI et détenir, pour le compte desdits fonds, 489 695 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 10,61% du capital et 10,03% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% de capital	Droits de vote	% de droit de vote
Crown/Otus Equities Europe Segregated Portfolio	88 676	1,92	88 676	1,82
Maga Micro Cap Fund	160 815	3,49	160 815	3,29
Regent of the University of Michigan	240 204	5,21	240 204	4,92
Total Otus Capital Management Limited	489 695	10,61	489 695	10,03

Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

3

³ Sur la base d'un capital composé de 4 613 975 actions représentant 4 881 130 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

« L'acquisition des titres de la société SQLI par la société Otus Capital Management Limited s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société SQLI ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. La société Otus Capital Management Limited n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société SQLI ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

Par courrier reçu le 12 février 2020, la société Otus Capital Management Limited¹ (29 Queen Anne's Gate, Londres, SW1H 9BU, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 février 2020, le seuil de 10% du capital de la société SQLI et détenir, pour le compte desdits fonds, 462 521 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 10,02% du capital et 9,48% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché.

Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« L'acquisition des titres de la société SQLI par la société Otus Capital Management Limited s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société SQLI ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. La société Otus Capital Management Limited n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société SQLI ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

Par courriers reçus le 20 décembre 2019, la société Weinberg Capital Partners (1 rue Euler, 75008 Paris), agissant pour le compte du fonds Nobel, a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 décembre 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SQLI et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SQLI hors marché.

Par courrier reçu le 20 décembre 2019, la société Amar Family Office⁴ (11 rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse) a déclaré avoir franchi :

- à titre de régularisation, en hausse, le 30 août 2019, par suite d'une augmentation de capital de la société SQLI suite à l'exercice de bons de souscription d'actions (BSA)⁵, le seuil de 10% des droits de vote de la société SQLI et détenir, à cette date, 536 404 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 11,63% du capital et 11,00% des droits de vote de cette société⁶.

4

⁴ *Contrôlée par la famille Amar.*

⁵ *Cf. notamment communiqué de la société SQLI en date du 2 septembre 2019.*

⁶ *Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 4 613 975 actions représentant 4 875 790 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.*

- en baisse, le 17 décembre 2019, par suite d'une cession d'actions SQLI hors marché, les seuils de 10% du capital et 5% du capital et des droits de vote de la société SQLI et détenir 10 000 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 0,22% du capital et 0,20% des droits de vote de cette société⁷.

Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La société Amar Family Office déclare :

- que l'acquisition a été réalisée par recours à des fonds propres ;
- agir seule ;
- envisager de poursuivre ses achats ;
- ne pas envisager d'acquérir le contrôle de la société ;
- n'envisager aucune stratégie en particulier envers l'émetteur, ni aucune des opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF ;
- ne pas être partie à un quelconque accord ou instrument financier visé au 4° et 4°bis de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- n'avoir conclu aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société ;
- M. David Amar est déjà membre du conseil d'administration et n'envisage pas de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance. »

Par courrier reçu le 19 décembre 2019, la société Surible TopCo Limited⁸ (First Names House, Victoria Road, Douglas, Ile de Man IM2 4DF) a déclaré avoir franchi en hausse, le 17 décembre 2019, les seuils de 10%, 15%, 20% et 25% du capital et des droits de vote de la société SQLI et détenir 1 319 004 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 28,59% du capital et 27,02% des droits de vote de cette société⁹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SQLI hors marché dans le cadre de contrats de cession conclus le 17 décembre 2019.

Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

5

⁷ Sur la base d'un capital composé de 4 613 975 actions représentant 4 881 130 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁸ Contrôlée par la société DBAY Advisors Limited.

⁹ Sur la base d'un capital composé de 4 613 975 actions représentant 4 881 130 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

La société Surible TopCo Limited déclare :

« À l'occasion du franchissement des seuils de 10%, 15%, 20% et 25% du capital et de 10%, 15%, 20% et 25% des droits de vote de SQLI, Surible TopCo Limited déclare, conformément à l'article L.233-7 VII du code de commerce, que :

- l'acquisition a été financée par fonds propres ;
- Surible TopCo Limited n'agit pas de concert avec des tiers vis-à-vis de SQLI ;
- Surible TopCo Limited n'entend pas accroître sa participation dans SQLI ;
- Surible TopCo Limited n'envisage pas d'acquérir le contrôle de SQLI ;
- Surible TopCo Limited soutient la stratégie actuelle de SQLI ;
- Surible TopCo Limited n'envisage pas de proposer l'une des opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;
- Surible TopCo Limited ne détient pas d'instrument, et n'est pas partie à des accords, visés au 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- Surible TopCo Limited n'a pas conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote de SQLI ;
- Surible TopCo Limited envisage de demander la nomination d'administrateurs en cohérence avec sa position actionnariale. »

Par courrier reçu le 5 août 2019, la société Surible TopCo Limited⁸ (First Names House, Victoria Road, Douglas, Ile de Man IM2 4DF) a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 août 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SQLI et détenir 281 381 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 6,36% du capital et 5,90% des droits de vote de cette société⁹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché.

Par courrier reçu le 25 juillet 2019, complété par un courrier reçu le 26 juillet, la société anonyme Axa Investment Managers¹⁰ (Tour Majunga, La Défense 9-6 place de la Pyramide, 92908 Puteaux), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 juillet 2019, le seuil de 5% du capital de la société SQLI et détenir, pour le compte desdits fonds, 220 567 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 4,98% du capital et 4,70% des droits de vote de cette société¹¹.

6

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SQLI sur le marché.

Par courriers reçus le 16 juillet 2019, la société Amar Family Office¹² (11 rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 juillet 2019, le seuil de 10% du capital

¹⁰ Contrôlée par la société Axa SA. La société Axa Investment Managers a précisé agir indépendamment de la personne qui la contrôle dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

¹¹ Sur la base d'un capital composé de 4 426 597 actions représentant 4 688 412 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

de la société SQLI et détenir 445 000 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 10,05% du capital et 9,49% des droits de vote de cette société¹³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché.

Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La société Amar Family Office déclare :

- que l'acquisition a été réalisée par recours à des fonds propres ;
- agir seule ;
- envisager de poursuivre ses achats ;
- ne pas envisager d'acquérir le contrôle de la société ;
- n'envisager aucune stratégie en particulier envers l'émetteur, ni aucune des opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF ;
- ne pas être partie à un quelconque accord ou instrument financier visé au 4° et 4°bis de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- n'avoir conclu aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société ;
- M. David Amar est déjà membre du conseil d'administration et n'envisage pas de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance. »

7

¹² Contrôlée par la famille Amar.

¹³ Sur la base d'un capital composé de 4 426 597 actions représentant 4 688 412 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Par courrier reçu le 24 juin 2019, la société anonyme Axa Investment Managers¹⁴ (Tour Majunga, La Défense 9-6 place de la Pyramide, 92908 Puteaux), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 juin 2019, le seuil de 5% du capital de la société SQLI et détenir, pour le compte desdits fonds, 223 760 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 5,05% du capital et 4,69% des droits de vote de cette société¹⁵.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché.

Par courrier reçu le 1er mars 2019, la société par actions simplifiée Financière Arbevel¹⁶ (20 rue de la Baume, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 18 septembre 2018, le seuil de 5% du capital de la société SQLI et ne plus détenir, à cette date et à ce jour, pour le compte desdits fonds, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SQLI sur le marché.

8

d) **Informations sur les options d'achat et sur les attributions gratuites d'actions**

Les mentions requises par l'article L.225-197-1, L.225-185 et R.228-91 du Code de Commerce figurent au Titre II paragraphes 4. et 5. du rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise.

¹⁴ Contrôlée par la société Axa SA. La société Axa Investment Managers a précisé agir indépendamment de la personne qui la contrôle dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

¹⁵ Sur la base d'un capital composé de 4 426 597 actions représentant 4 768 637 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

¹⁶ Détenue à hauteur de 37,16% par M. Lalevée et à hauteur de 36,66% par M. Delabare, lesquels ont précisé contrôler conjointement de concert la société Financière Arbevel et ne détenir par ailleurs aucune action SQLI à titre personnel.

IV. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE

1) Objectifs poursuivis par le contrôle interne et la gestion des risques de SQLI

Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur au sein de SQLI ont pour objet :

- d'une part de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que des comportements personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et les règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

et d'une façon générale, de contribuer à la maîtrise des activités de la Société, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2) Présentation de l'organisation du contrôle interne et la gestion des risques mis en place

Le groupe SQLI a mis en œuvre une organisation et un système d'information adaptés à son activité de prestataire de service informatique implanté sur plusieurs pays, plusieurs sites et au travers de plusieurs entités juridiques.

Cette configuration a conduit à accorder une autonomie importante aux directions opérationnelles pour assurer une bonne gestion du personnel et de la relation client. Cette autonomie est toutefois associée à une centralisation au siège des fonctions comptabilité, paie, achat et trésorerie ainsi que du contrôle de gestion. Par ailleurs l'ensemble du Groupe est fédéré au travers d'un système d'information « centralisé-décentralisé », chaque acteur de l'entreprise peut ainsi accéder aux informations qui lui sont nécessaires pour l'exercice de sa mission et mettre à jour les données dont il est responsable.

Le contrôle de gestion dispose des niveaux d'accès les plus étendus afin de pouvoir contrôler l'ensemble des opérations du Groupe.

Le présent rapport expose les points clefs du contrôle interne au sein du Groupe SQLI, à savoir :

- a) les délégations données par le Directeur Général ;
- b) l'organisation administrative de la Société, en particulier concernant l'élaboration et le traitement de l'information financière et comptable ;
- c) le contrôle interne.

d) Le suivi mensuel des résultats par rapport au budget

a) **Délégations données par le Directeur Général**

Seuls le Directeur Général et le ou les Directeur(s) Général(aux) Délégué(s) (la « **Direction Générale** ») représentent SQLI dans ses rapports avec les tiers.

Il est à noter que depuis le 30 janvier 2020, la Société ne compte plus de Directeurs Généraux Délégués.

Les Directeurs d'agences qui assument les fonctions locales de responsable d'établissement se sont vus déléguer les pouvoirs suivants :

Pouvoirs délégués à chaque Directeur d'agence⁹

Relations avec les clients :

Délégation pour négocier et signer les contrats standards en vigueur au sein de la société SQLI avec les clients dans une limite unitaire de 1.000.000 Euros hors-taxes.

Représenter la Société pour les audiences auprès des tribunaux de commerce.

Relations avec les fournisseurs :

- **S'agissant des opérations d'achats exclusivement destinés à la revente :** négocier et signer, dans le cadre des directives données par la Direction Générale de la Société, les contrats avec les fournisseurs dans une limite de 200.000 Euros.

- **S'agissant des opérations d'achats autres que celles visées au paragraphe précédent :** négocier et signer les contrats avec les fournisseurs, conformément aux directives données par la Direction Générale de la Société SQLI et après avoir obtenu son accord écrit sur chaque contrat.

Représenter la Société pour les audiences auprès des tribunaux de commerce.

Relations avec les salariés :

Dans le cadre des directives données par le représentant de la Société, délégation pour :

(i) Assurer la gestion du personnel placé sous sa responsabilité dans le respect de la loi et des règlements en vigueur,

⁹ Il est rappelé que l'activité du Groupe SQLI est répartie en 32 agences dont 11 en France et 21 à l'international.

- (ii) Prendre toute sanction disciplinaire ou autre mesure nécessaire concernant les salariés de la Société,
- (iii) Représenter la Société dans les procédures de licenciement concernant les salariés (entretien préalable et signature de la lettre de licenciement),
- (iv) Représenter la Société dans les conflits concernant les salariés devant la juridiction des prud'hommes,
- (v) Signer les contrats de travail des nouveaux salariés embauchés et les avenants au contrat de travail du personnel placé sous sa responsabilité après accord préalable de la Direction Générale.

Santé, hygiène et sécurité :

Respecter et faire respecter la réglementation en matière d'hygiène et sécurité et mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés, apprentis, stagiaires et des intervenants extérieurs.

Prévention de la corruption et du blanchiment :

Assurer le respect du droit applicable et des bonnes pratiques en matière de lutte contre la corruption et de blanchiment dans le cadre des pouvoirs et responsabilités délégués.

Divers :

Signer la correspondance et tout acte entrant dans l'objet de la délégation.

b) Organisation administrative, en particulier concernant l'élaboration et le traitement de l'information financière et comptable

Les fonctions suivantes sont assurées par le siège pour la Société et l'ensemble de ses filiales françaises :

- Gestion de la trésorerie et moyens de paiement
- Comptabilité
- Contrôle de gestion
- Delivery excellence
- Achats
- Direction des Ressources Humaines
- Paie

Au sein des filiales étrangères, la paie et la comptabilité au format local sont assurées par un cabinet comptable extérieur mais les services administratifs du siège assurent la révision régulière des comptes de ces filiales et le contrôle de gestion.

Les agences gèrent les fonctions suivantes :

- Administration des ventes
- Administration du personnel / Recrutement

Les systèmes utilisés sont les suivants :

- ERP Agresso pour Comptabilité/Facturation groupe
- CCMX pour la paie France
- Application Web interne pour assurer le suivi des éléments suivants :
 - gestion du personnel (contrats de travail, entrée, sortie, congés...)
 - gestion des éléments de paie
 - suivi des temps passés
 - contrôle de gestion
 - gestion du parc informatique
 - gestion prévisionnel du staffing
- Application de suivi et de facturation de l'activité formation (intitulée BD)
- Microsoft CRM pour le suivi du portefeuille commercial et du booking
- Determine pour la gestion des achats.
- Module BW de SAP pour le reporting et les tableaux de bord opérationnels

Le Groupe SQLI au Bénélux gère l'ensemble de son activité avec un ERP SAP.

Les outils utilisés par les récentes sociétés acquises (Invent Commerce, Star Republic et Osudio) n'ont pas été encore modifiés ; un reporting mensuel a été mis en place sur la base de leur système d'information historique et leurs comptes sont intégrés dans les outils de consolidation.

La communication financière et comptable est assurée par la Direction Générale et la Direction Générale Adjointe Finance. La Société dispose d'un échéancier récapitulatif de ses obligations périodiques en matière de communication comptable et financière.

c) **Contrôle interne et gestion des risques**

Le présent paragraphe présente des informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne et la gestion des risques en se focalisant sur les éléments les plus significatifs :

Procédures :

Les principales procédures établies par la Société sont listées ci-après :

- Guide du manager
- Procédure note de frais
- Guide d'utilisation des véhicules
- Procédure de suivi de l'application des règles de gestion
- Procédure d'achat
- Procédure de vente et Contrats types
- Procédure d'acceptation des projets au forfait

L'identification des principaux risques, le contrôle juridique et opérationnel des filiales est assuré par la Direction Générale sous le contrôle du Conseil d'administration et en relation permanente avec les responsables d'agences.

Reporting :

Le système de reporting opérationnel BW constitue le référentiel des données communes de gestion opérationnelle.

Cet outil permet de partager les tableaux de bord et les indicateurs de gestion produits mensuellement avec les entités opérationnelles et fait l'objet d'échanges réguliers entre la direction du Groupe et chaque responsable d'agence en France ou de pays.

Prévisions :

Un système de prévision de l'évolution d'activité des agences et pays a été mis en place afin de mieux anticiper les difficultés et piloter les actions à mettre en œuvre. Les prévisions sont mises à jour chaque semaine sur les indicateurs clés du pilotage et font l'objet de revue bi-mensuelles (Business Management Review) entre la direction Générale et les Directeurs des entités opérationnelles.

Consolidation :

La consolidation des données financières est réalisée par les services comptables du siège au moyen d'un logiciel spécialisé de consolidation reconnu. La remontée des informations des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation est réalisée grâce à l'ERP Agresso pour SQLI et ses filiales françaises, suisse et marocaine et sur la base des éléments financiers préparés par les cabinets comptables locaux ou les équipes comptables locales pour les autres filiales étrangères.

Cycle vente client :

- Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'application Web de suivi de projet est au centre du système d'information de la Société.

Chaque collaborateur renseigne les temps passés par projet dans l'application ; ces temps sont validés par le responsable de projet et le manager direct de chaque collaborateur. La détermination du chiffre d'affaires est faite à l'avancement sur les forfaits en comparant les temps passés aux temps budgétés. Les projets importants ou dont les marges prévisionnelles ne sont pas conformes aux objectifs requièrent une validation par la Direction Générale.

Les coûts prévisionnels des forfaits font l'objet d'une révision régulière par les responsables de projet. Le contrôle de gestion vérifie la cohérence de ces révisions et valide régulièrement les informations détaillées.

Le service Delivery Excellence intervient sur tous les projets au forfait dès l'avant-vente au travers d'une procédure de revue préalable de risques puis lors de la vie des projets dès que des indices de difficulté apparaissent.

Par ailleurs, le risque de mauvaise exécution des contrats est contrôlé par cette fonction de Delivery Excellence qui surveille centralement et assiste les agences dans le respect des budgets et conditions des contrats.

- Risque client

La quasi-totalité du chiffre d'affaires France est cédée à une société d'affacturage qui assume le risque de solvabilité sur les régies ; des procédures spécifiques de crédit sont le cas échéant mises en œuvre lorsque la société d'affacturage refuse une ligne d'encours pour un client.

- Suivi des délais de règlement

Les factures client sont émises par les assistantes d'agence lorsque le dossier est complet (commande, recette ou feuille de temps émarginée). La gestion des comptes clients est assurée par le siège. Les créances sur les clients en retard de paiement font l'objet de relances et donnent

lieu le cas échéant à une procédure contentieuse. Le délai de règlement client et les créances ayant dépassé l'échéance de paiement font l'objet d'un reporting mensuel par agence communiqué à la Direction Générale et aux directeurs d'agence concernés. La société d'affacturage procède à la relance et gère les éventuelles procédures contentieuses relatives aux factures cédées par SQLI.

Cycle achat fournisseur :

Chaque achat est soumis à une procédure d'autorisation préalable par le responsable d'agence et la Direction Générale. Les engagements d'achat font l'objet d'un suivi centralisé permettant de s'assurer du respect du principe de rattachement des charges à l'exercice.

Les règlements des fournisseurs sont réalisés par le siège après vérification des « bons à payer » communiqués par les directeurs d'agence.

Cycle paie personnel :

Les embauches sont réalisées par les directeurs d'agence après accord d'un membre Comité Exécutif. Les entrées et sorties de personnel sont suivies dans une application Web temps réel. Les éléments variables de paie sont proposés par les directeurs d'agences et font l'objet d'une validation par la Direction des Ressources Humaines. La paie est gérée au siège et fait l'objet d'une validation mensuelle par chaque responsable de département (Les agences sont divisées en « Business Unit », départements constituant des centres de profit élémentaires sous la responsabilité d'un manager qui rapporte au directeur d'agence).

Trésorerie :

Une séparation des fonctions comptables et de gestion des moyens de paiement est clairement établie. La sécurité physique (accès aux locaux, télésurveillance, protection des moyens de paiement) est prise en compte. La Société ne réalise pas d'opération spéculative sur les taux ou les devises mais peut être amenée à réaliser des opérations de couverture.

Autres risques :

- Risque informatique

Le Groupe a mis en œuvre les moyens destinés à couvrir les principaux risques en matière informatique : sécurité d'accès physique aux locaux, sécurité d'accès informatique, sauvegarde des données. Une assurance a été souscrite pour couvrir le vol et le bris des matériels informatiques.

- Responsabilité civile de l'entreprise et de ses dirigeants

La Société dispose d'assurances couvrant la responsabilité civile de la Société mais également celle de ses dirigeants mandataires sociaux et directeurs généraux délégués.

- Acteurs de l'audit interne :

La Direction Générale, sous le contrôle du Conseil d'administration, s'assure du respect des procédures par l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Le Comité d'Audit et des Risques assure le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Il examine les risques et engagements significatifs, entend le DGA Finances, donne son avis sur l'organisation de sa Direction et est informé des évolutions

envisagées. Il doit être destinataire des rapports d'évaluation en matière de contrôle interne ou d'une synthèse périodique de ces rapports.

- Relation avec les commissaires aux comptes :

Les commissaires aux comptes effectuent leur mission en relation étroite avec les services administratifs et financiers de la Société. Une réunion de fin de mission est usuellement organisée avec la Direction Générale. Dans la réalisation de leur mission, l'accès à tout collaborateur du Groupe leur est ouvert.

La Conseil d'administration s'assure que les commissaires aux comptes ont suffisamment avancé leurs travaux au moment de l'arrêté des comptes pour être en mesure de communiquer toutes remarques significatives.

3) Adéquation et efficacité des procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration estime que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques décrites ci-avant sont adaptées à l'entreprise et efficaces.

V. RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

a) Tableau de déclaration synthétique des opérations réalisées par SOLI sur ses propres titres au cours de l'exercice 2019

Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2019 : 8.536
Frais de négociation (dont honoraires de gestion du contrat de tenue de marché) : 0 €

Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice 2019 : 7.706
Nombre de titres détenus en portefeuille au 31 décembre 2019 : 63.151

Cours moyen des achats : 19,85
Valeur évaluée au cours d'achat : 1.682.857 €

Cours moyen des ventes : 17,75
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2019 : 1.547.200 €

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 31 décembre 2019			
	Achats	Ventes/Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	8.536	7.706	Options d'achat achetées	Achat à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction	19,85	17,75				
Prix d'exercice moyen						
Montants	169.440	136.805				

b) Tableau de déclaration synthétique des opérations réalisées par SOLI sur ses propres titres au cours de l'exercice 2019, détaillées par objectif

1) Animation du marché ou liquidité de l'action SOLI par un prestataire de services d'investissement :

Type d'opérations	A nouveau au 1 ^{er} janvier 2019	Nombre d'actions rachetées du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	Nombre d'actions vendues du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	Solde (nombre d'actions détenues au 31 décembre 2019)
En nombre d'actions	51.090	8.536	2.689	-	56.937
Prix de revient globaux	1.528.553	169.440	109.759	-	1.588.233
Prix moyens pondérés par action	29,92	19,85	40,82	-	27,89

Nous vous rappelons également qu'un contrat de liquidité a été conclu, le 26 juin 2015, avec la Financière d'Uzès, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Ce contrat de liquidité vient en remplacement d'un précédent contrat conclu le 16 juin 2006 entre SOLI et la Financière d'Uzès.

L'Assemblée Générale en date du 27 juin 2019 a autorisé les prix d'achat et de vente d'actions suivants :

- le prix maximum d'achat est de 50 €,
- le prix minimum de vente est de 10 €.

2) Achat pour la conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe :

Type d'opérations	A nouveau au 1 ^{er} janvier 2019	Nombre d'actions rachetées du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	Nombre d'actions vendues du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	Solde (nombre d'actions détenues au 31 décembre 2019)
En nombre d'actions					
Prix de revient globaux			NEANT		
Prix moyens pondérés par action					

3) Attribution aux salariés :

Type d'opérations	A nouveau au 1 ^{er} janvier 2019	Nombre d'actions rachetées du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	Nombre d'actions vendues du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	Solde (nombre d'actions détenues au 31 décembre 2019)
En nombre d'actions	11.231		5.017		6.214
Prix de revient globaux	174.638		80.015		94.623
Prix moyens pondérés par action	15,55		15,95		15,23

4) Annulation :

Type d'opérations	A nouveau au 1 ^{er} janvier 2019	Nombre d'actions rachetées du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	Nombre d'actions vendues du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	Solde (nombre d'actions détenues au 31 décembre 2019)
En nombre d'actions					
Prix de revient globaux			NEANT		
Prix moyens pondérés par action					

c) Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis par le Conseil d'administration à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale mixte

Titres concernés : actions SQLI, cotées au compartiment « C » d'Euronext Paris, – Code ISIN FR0004045540-SQI

Pourcentage de rachat maximum du capital autorisé par l'Assemblée Générale : 10% du capital social, étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction du capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Prix d'achat unitaire maximum : 50€ euros. Toutefois, il est précisé qu'en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, le prix indiqué ci-dessus sera ajusté en conséquence.

Prix de vente unitaire minimum : 10€ euros.

Objectifs :

1. l'animation du marché ou liquidité de l'action SQLI dans le cadre d'un contrat de liquidité avec un prestataire de services d'investissement ;
2. leur attribution aux salariés et dirigeants de la Société et des sociétés liées, dans les conditions et selon les modalités fixées par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuites d'actions ou de plan d'épargne d'entreprise ;
3. leur annulation, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale de la résolution relative à l'autorisation de réduction de capital ;

Durée du programme : maximale de 18 mois, expirant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

VI. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la SQLI au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2019 : 63.151 actions soit 1,37% du capital.

VII. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Nous vous invitons à vous reporter à la déclaration de performance extra-financière, qui figure en Annexe B et fait partie intégrante du présent rapport. Cette déclaration est publiée de façon distincte sur le site internet de la Société dédié à l'information des actionnaires avant l'Assemblée Générale et sera déposée au greffe conjointement au présent rapport.

*

*

*

Le Conseil d'administration vous invite, après lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'administration

Annexe A

SQLI					
Etats financiers au 31 décembre 2019					
Date d'arrêté	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 691 180	3 541 278	3 167 630	3 085 538	2 948 732
Nombre d'actions					
- ordinaires	4 613 975	4 426 597	3 959 538	3 856 923	3 685 916
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	50 635	250 394	556 328	697 760	863 111
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	148 114 187	148 373 980	148 288 424	140 472 302	131 906 429
Résultat avant impôt, participation, dot. Amortissements et provisions	-2 700 740	- 846 433	-3 573 168	6 011 322	8 206 170
Impôts sur les bénéfices	- 3 185 275	- 2 888 309	-2 180 914	-863 112	607 067
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	2 882 839	1 625 110	3 067 135	1 409 591	85 059
Résultat net	-2 398 304	384 315	-4 459 389	5 464 843	8 728 178
Résultat distribué			3 417 734	2 229 284	1 605 629
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0,11	0,46	-0,35	1,78	2,39
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-0,52	0,09	-1,13	1,42	2,36
Dividende attribué	-	-	0,80	0,60	0,45
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 122	1 284	1 419	1 372	1 328
Masse salariale	60 332 548	60 726 284	66 258 221	61 834 383	61 419 565
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	26 408 063	26 965 179	28 585 950	27 040 624	27 139 701

Annexe B

Déclaration de performance extra-financière